

Bonjour ,

**A retenir, cette semaine :**

- [NAO salaires](#)
- [Attestation de déplacement Covéa](#)
- [Tickets restaurant](#)

**Bonne lecture.**

## NAO SALAIRES

La première réunion NAO sur les salaires 2021 a eu lieu la semaine dernière. La Direction s'est félicitée des différents dispositifs qu'elle a mis en place en faveur des salariés durant cette année 2020, notamment relatifs à la crise sanitaire. Elle n'a pour l'instant pas annoncé de chiffres et aucune revendication n'a pour l'instant été présentée. La suite probablement en janvier.



## TELETRAVAIL : SIGNATURE DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL



Le patronat et les organisations syndicales (hors CGT) se sont finalement entendus autour d'un accord national sur le télétravail. Contre toute attente, alors que la situation était bloquée depuis plusieurs jours, tout s'est éclairci. L'action de François Hommeril, Président de la CFE-CGC et de son équipe de négociation a été déterminante dans ces discussions pour convaincre notamment le MEDEF d'assouplir sa position initiale.

[Consulter l'article du Monde du 27 novembre 2020](#)

[Consulter l'Accord National Interprofessionnel](#)

## QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Si un accord national a été trouvé pour le télétravail, ce n'est pas le cas pour la qualité de vie au travail. Ce devait être chose faite vendredi 4 décembre, mais il reste de nombreux points de discorde.

[Consulter l'article du Figaro du 6 décembre 2020](#)



# ATTESTATION DE DEPLACEMENT COVEA

Vous avez peut-être vu circuler cette attestation vous autorisant à vous rendre sur site. Celle-ci vous est remise par votre manager en cas de nécessité, il n'est pas possible de l'utiliser pour un déplacement sur un site Covéa à votre convenance.

## TICKETS RESTAURANT

Le gouvernement a prolongé jusqu'en septembre 2021 ses dispositifs relatifs aux tickets restaurant :

- le plafond de dépense de 19 à 38 € dans les restaurants,
- la possibilité de les utiliser le week-end et les jours fériés.



En outre, les tickets restaurant millésimés 2020 seront valables jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

[Lire le communiqué de presse du gouvernement](#)

## CONSEILLER MUNICIPAL



Vous êtes conseiller municipal et devez suivre une formation ?

L'outil Lifebox prévoit un motif "absence élus locaux". Le salarié, conseiller municipal, peut donc utiliser ce motif dans Lifebox.



Quant à l'organisation du service, lorsque le salarié, membre d'un conseil municipal, s'absente pour les motifs énumérés, l'employeur est tenu de lui laisser le temps nécessaire pour exercer son mandat.

## RESEAUX SOCIAUX

Gel des primes d'assurance pour les entreprises les plus touchées par la crise

[#ouestfrance](#)

[Plus d'informations](#)

Organiser le télétravail n'est pas une simple formalité administrative

[#cfecgc](#)

[Plus d'informations](#)

La CFE-CGC continue de demander des mesures en faveur des aidants familiaux

[#cfecgcovea](#)

[Plus d'informations](#)



**RETROUVEZ NOUS SUR TWITTER et FACEBOOK**



Accessible même si vous n'êtes pas abonné